

 <p>LABORATOIRE AnaScan</p> <p>Laboratoire d'analyse de produits agricoles.</p> <p>17 avenue du chemin Neuf 04800 Gréoux-les-Bains</p> <p>Tél.: 09 81 87 17 47 Fax: 04 92 73 17 47 contact@laboratoire-anascan.com www.laboratoire-anascan.com</p>	<p>Rapport d'analyse 011313RA76</p> <p>Analyse physico-chimique d'HUILE D'OLIVE</p> <p>2012 Akhisar, Turquie</p>	<p>Marc DEBRUYNE 32 Bd Victor Hugo 92200 Neuilly sur Seine</p> <p>06 29 68 77 83 debruyne.marc@gmail.com</p> <p>Date : 30/01/2013 Page : 1 RC olive_03, 18/12/2012</p>
--	--	--

Le laboratoire travaille selon la norme ISO 17025 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.

Echantillon

Huile d'olive Hulya AK, Berkirler Köyü, Akhisar.

Année de production 2012 (décembre). Echantillonnée le 25/01/2013 par le client.

Réceptionné au laboratoire le 30/01/2013. Analysée le 30/01/2013.

Détermination de l'acidité en pourcentage de l'acide oléique

Selon la méthode décrite au Journal Officiel des Communautés Européennes, règlement 2568/91 de la commission. Annexe II, p 28-30

Echantillons	Acidité en %	vierge extra	vierge	Lampante	Conformité
	0,31 ± 0,04 %	< 0,8%	< 2,0%	> 2,0%	VIERGE EXTRA

Les résultats sont exprimés en % de l'acide oléique. Moyenne de trois analyses (n=3) ± 2 fois l'incertitude élargie U (facteur d'élargissement k=2, norme COFRAC). Intervalle de confiance de 95,5%. La conformité est établit en tenant compte de l'incertitude.

Détermination de l'indice de peroxyde :

Selon la méthode décrite au Journal Officiel des Communautés Européennes, règlement 2568/91 de la commission. Annexe III, p 30-31

Echantillons	Indice de peroxyde	Norme	Conformité
	7,0 ± 0,2	<20	CONFORME

Les résultats sont exprimés en mEq O₂ / Kg. Moyenne de trois analyses (n=3) ± 2 fois l'incertitude élargie U (facteur d'élargissement k=2, norme COFRAC). Intervalle de confiance de 95,5%. La conformité est établit en tenant compte de l'incertitude.

Mesures UV:

Selon la méthode décrite au Journal Officiel des Communautés Européennes, règlement 2568/91 de la commission. Annexe IX, p 57-58

	UV K	Norme « vierge extra »	Norme « vierge »	Conformité
K ₂₇₀	0,04	<0,22	<0,25	VIERGE EXTRA
K ₂₃₂	1,4	<2,5	2,6	VIERGE EXTRA
ΔK	0,0003	<0,010	<0,010	VIERGE EXTRA

Moyenne de trois analyses (n=3). L'incertitude est inférieure à la précision indiquée dans le tableau.

Conclusion:

L'huile d'olive d'Akhisar Turquie de la production 2012 est conforme à la qualité VIERGE EXTRA

Fait à Gréoux les Bains, le 30/01/2013.

Denis RONTEIN, Docteur en Sciences

